Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Indemnités pour préjudice financier et moral: Conséquences RSA?

Par vouivoui

Bonsoir,

Bénéficiaire du RSA, j'ai, il y a quelques mois, obtenu par décision de justice une indemnité pour préjudice financier et moral d'une somme inférieure à 8000?.

Cette somme a fait l'objet d'un versement ponctuel et unique ordonné par la justice à l'organisme condamné.

Étant dans l'obligation légale de déclarer cette somme à la Caisse d'Allocations Familiales, je crains les conséquences que pourraient engendrer un tel gain sur le calcul de mon RSA et voir prochainement, soit mes mensualités baisser, soit une interruption des versement de plusieurs mois.

Si une personne avisée est en mesure de me renseigner, alors d'avance, merci à elle.

Dans l'attente,